

Les bonnes pratiques de Bionettoyage participent à la prévention de l'environnement :

Bon produit,
Bonne dose,
Bon moment et Bons gestes



CH Saumur

Jennifer LETARD, Infirmière Hygiéniste - Relais territorial en hygiène - LUTIN 72 - CH Le Mans

Murielle CHAPU, Infirmière Hygiéniste - Relais territorial en hygiène du Saumurois (49) - CH Saumur

11^{ème} Journée des EMS des Pays de la Loire - 20 Février 2024

Objectifs des formations



1. Être capable d'assurer l'entretien des locaux efficacement en respectant :
 - Les techniques
 - Les produits
 - L'environnement
 - Les situations particulières
2. Participer à la prévention des infections associées aux soins (et des infections nosocomiales)

Objectifs des formations



Objectifs environnementaux :

- ❖ Sensibiliser les professionnels à l'utilisation des produits à bon escient, pour réduire l'impact négatif sur l'environnement (tout en répondant aux normes attendues).
- ❖ Etre capable de mener une réflexion sur l'intérêt ou pas d'utiliser un produit chimique sur les sols dans les ES et EMS.



Objectifs des formations



FORMATION DESTINEE AUX AGENTS D'ENTRETIEN DES LOCAUX



Méthode par la simulation
Procédurale

Présentation de la formation par simulation procédurale



La simulation procédurale

Le but de cette méthode :

Créer un environnement réaliste, qui reflète le travail effectué au quotidien par les agents.

L'objectif étant de favoriser les apprentissages, par le biais de cas concrets, d'ateliers pratiques et ludiques.

Outils pédagogiques :

Quiz, exposés théoriques, échanges, ateliers et un livret support de formation



Pourquoi cette formation ?

- **Demande des participants qui trouvaient les formations trop théoriques.**
- **Permet de faire des liens entre les apports théoriques et pratiques.**
- **Plus dynamique, plus concret et favorise les échanges.**

Depuis 2020, 122 agents formés sur le département de la Sarthe.

Formation limitée à 8 participants par session.

Formation ouverte aux ES et EMS.

Certifiée QUALIOPI



02

Déroulé de cette formation



1^{ère} Partie : Apports théoriques (3h)



Un apport théorique consacré à l'hygiène :

- ❖ Quelle est l'importance de l'entretien des locaux ?
- ❖ Faire les liens entre risque infectieux et environnement
- ❖ Définition des IAS
- ❖ Principes de transmissions
- ❖ Les Précautions standard
- ❖ Les Précautions complémentaires



1^{ère} Partie : Apports théoriques (3h)



Un apport théorique consacré au Bio nettoyage :

- ❖ Notion de nettoyage et de désinfection
- ❖ Les grandes familles de produits et leurs indications
- ❖ Les dangers des produits
- ❖ Recommandations et techniques d'entretien



2^{ème} Partie : Pratique (3h)

Cas concret : Entretien quotidien d'une chambre

- ❖ Présentation du matériel et préparation du chariot avant entretien
- ❖ Techniques de bio nettoyage et précautions à prendre
- ❖ Mise en application de l'apport théorique



2^{ème} Partie : Pratique (3h)

Ateliers / exercices ludiques :

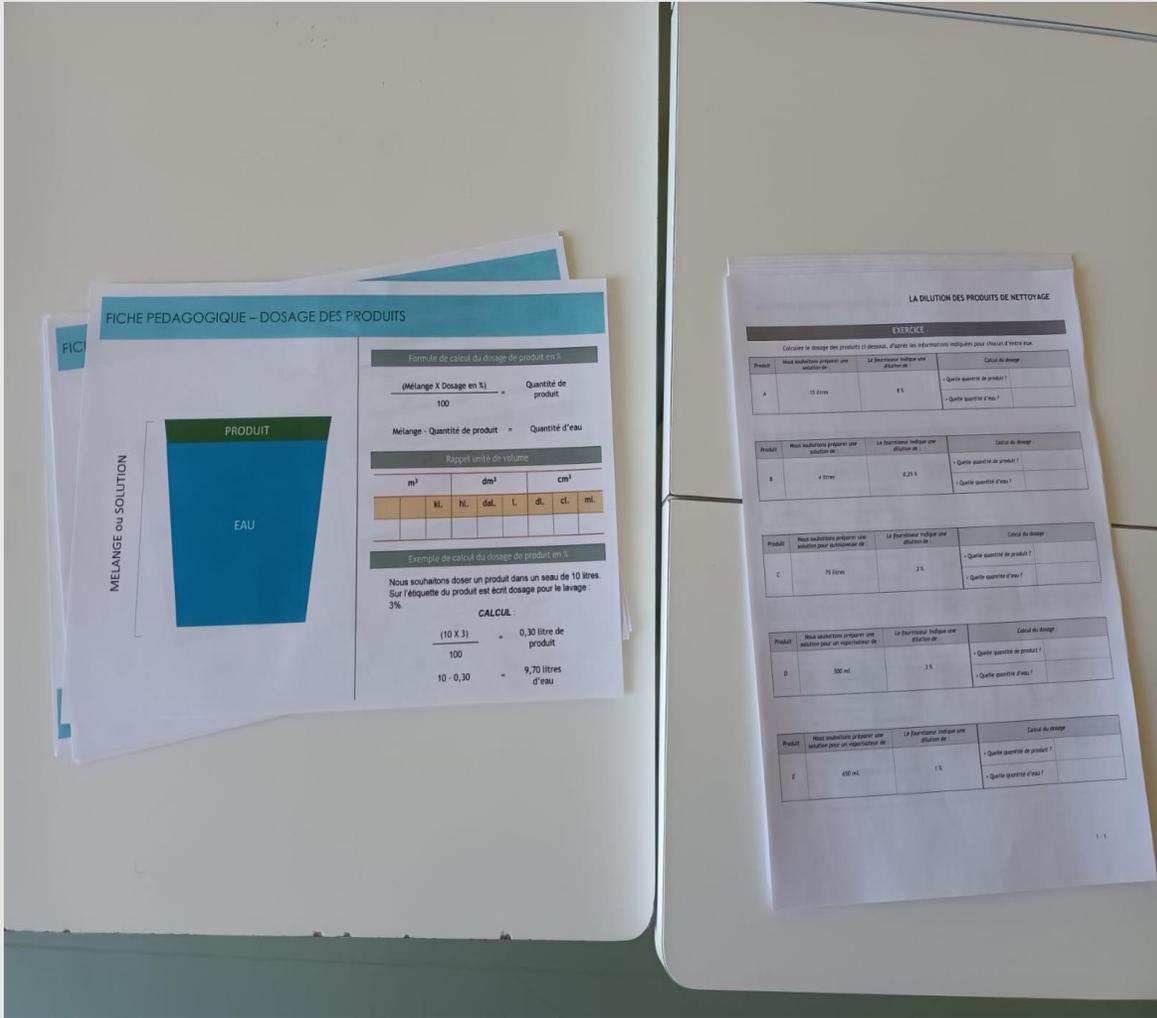
- ❖ Apprendre à faire une dilution de produit.
- ❖ Reconnaître les produits et leurs indications.
- ❖ A quel danger correspond chaque pictogramme ?
- ❖ Hygiène des mains : utilisation du caisson pédagogique.
- ❖ Nommer et reconnaître les différents matériels nécessaires pour un entretien.
- ❖ Identifier et classer les différentes zones à risque.
- ❖ Hyg'game (EOH Elsan Santé Atlantique) : Quel bio nettoyage en fonction du MO rencontré ?







CH Le Mans

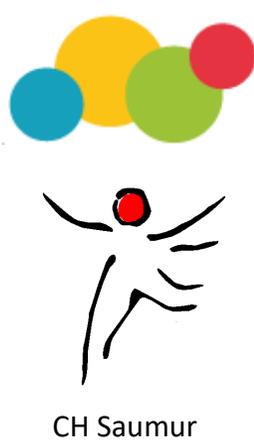




CH Saumur

Habilitation au bionettoyage des locaux en services de soins

Contexte et justification



- Turn over des professionnels
- Formation initiale des agents recrutés pas toujours adaptée aux missions confiées: « Bionettoyage des locaux en EMS /ES »
- Pratiques non harmonisées entre les différents secteurs / services
- Rotation des agents dans les services: baisse d'implication « c'est pas mon service! J'étais pas là hier!... »
- Résultats d'audit d'observation « bionettoyage des chambre au quotidien » réalisé de Novembre 2022 à Mars 2023: mise en évidence de mauvaises pratiques et d'axes d'améliorations possibles

**Méthodologie :**

Audit d'observation « Bionettoyage des chambres, réalisé par L'EOH, sur l'ensemble des services de soins du CH de Novembre 2022 à Mars 2023 ;

21 agents de services hospitaliers (ASH) exerçant en services de soins ont été audités, répartis par pôle :

Mère Enfant Spécialité chirurgicale (5) - Médecine-Urgences (7) - Gériatrie (6) - Psychiatrie (3)

Focus équipements

22 Chariots de ménage ont été observés, Tous sont usagés (Points de rouille, supports balai cassés, seaux endommagés...)

**Organisation du chariot:** conforme à 64 %

- Présence de plateaux alimentaires sous les seaux,
- Stockage d'éléments propres (papier hygiénique, gants, chiffonnettes) sous la poubelle (zone dédiée au sale)
- Présence de produit inadéquat (eau de javel)

Propreté du chariot : conforme à 36 %

- Scratches de semelle à balai très encrassés,
- Semelles « grattoir » pour balai de balayage usagées et encrassées,
- Plateaux et seaux (de stockage) sales,

Matériel dédié à :	Equipements et organisation attendues et taux de conformité	Non conformités observées
Entretien des surfaces	Présence de chiffonnettes réutilisables 100%	Présence d'éléments non adaptés à 23 % Rouleau de sparadrap, électrodes pour ECG, gilets... Présence d'éléments interdits à 55%: tournevis, grattoirs, couteau...
	Présence de filets dédiés à la récupération des chiffonnettes sales avec respect systématique du niveau de remplissage 100%	Non respect du code couleur des filets (n=1) : jaune => chiffonnettes et rouge => bandeaux
	Etiquetage des vaporisateurs : Nom et date inscrits sur le spray 77%	Bidon de 5 litres blanc dédié à la dilution de l'eau de Javel non identifié
Entretien des sols :	Présence de balai de balayage avec maintien des gazes humides dans leur contenant d'origine (ouverture limitée) 95%	Absence du balai de balayage (n=1) Gazes humides conservées hors de leur sachet d'origine (n=1)
	Présence de bandeaux microfibre réutilisables 100%	Non respect de la méthode d'imprégnation des bandeaux dans 95% des cas entraînant une imprégnation excessive avec risque de chute, temps de séchage plus long et exposition des professionnels à la chimie des produits
	Présence de filets dédiés à la récupération des bandeaux sales avec respect systématique du niveau de remplissage 95%	Absence de panneau « Attention sol glissant » Dépôt de bandeaux sales directement dans un seau (n=1) la blanchisserie accepte uniquement les filets (éviter les doubles manipulations) ;
Gestion des déchets :	Présence de collecteurs avec raclette 73%	Présence de balayettes sur 7 chariots, (interdites depuis plusieurs années car relarguent les poussières)
Gestion des déchets :	Seuls 3 chariots permettent la gestion des déchets selon 2 filières (ordures ménagères et des déchets recyclables)	

Focus tenue professionnelle et port des équipements de protection individuelles (EPI)**Tenue professionnelle de base :**

Tous les professionnels exercent en tenue professionnelle. La dotation permet un changement quotidien, 18 agents ont les cheveux courts ou attachés dans à 86 % des cas,

Les EPI sont changés entre chaque local traité dans 90 % des observations

Le port du tablier à UU conforme à seulement 5 %

La protection de la tenue est attendue lors de tous soins mouillants souillants (Cf Précautions standard 2017)

Les gants à UU sont systématiquement portés ; 100 % conforme,

Focus Hygiène des mains (HDM)

Respect des prérequis à l'HDM (21 professionnels)

Zéro bijou aux mains et poignets respecté à 67 %

Présence de bagues, alliances et bracelets

Ongles courts et propres respectés à 95 %

Ongles sans vernis et absence de faux ongles respectés à 95 %

**Indication et technique d'hygiène des mains :**

- HDM réalisée AVANT bionettoyage : 48 %
- HDM réalisée APRES bionettoyage : 90 %
- Toutes réalisées par friction avec une SHA
- La conformité de la technique de friction SHA est de 60 % AVANT et 58 % APRES bionettoyage,
- Volume insuffisant de SHA (pression incomplète sur la pompe) ou rapidité de la technique
- Conformité globale de l'HDM (indication et technique) AVANT 28% et APRES 52% bionettoyage
- HDM non réalisée entre deux locaux alors que le professionnel touche les poignées de porte, le chariot de ménage...

Focus techniques d'entretien

21 bionettoyages quotidiens de chambre observés

**Chronologie des étapes d'entretien d'une chambre respectée dans 24 % des cas**

- 7 absences de balayage
- 2 absences d'essuyage des surfaces hautes
- 13 défauts d'aération de la chambre
- 2 agents ne réalisent pas la vidange des poubelles



A noter, entretien difficile des téléviseurs du fait de la hauteur

	TAUX DE CONFORMITE AUX BONNES PRATIQUES	ECARTS OBSERVES
Entretien des surfaces hautes	- Réalisé à 90 % et toujours avec du Détergent -Désinfectant (2D) Respect des grands principes de bionettoyage : - Réalisé du plus propre au plus sale: 52 % - Réalisé du haut vers le bas: 63 % - Utilisation d'une chiffonnette par secteur: conforme à 79% - Réalisation d'un seul passage, en insistant sur les zones les plus touchées: conforme à 84 %	- Absence d'entretien des surfaces hautes (n=1) - Entretien uniquement des poignées de porte (n=1) - 4 agents utilisent la même chiffonnette pour essuyer le mobilier et les sanitaires - 1 agent garde la même chiffonnette pour tout le mobilier en chambre double ⚠ Attention risque de transmissions croisées important
Entretien du cabinet de toilettes	Réalisé dans 100 % des cas Utilisation du spray de détergent, détartrant, désinfectant (3D) dans 95 % des cas Vaporisation en respectant la marche en avant (lavabo, douche, WC) dans 71 % des cas Bon usage du 3D: Respect du temps d'action: conforme à 80 % Rinçage à l'eau: conforme à 60%	- 1 agent utilise uniquement le 2D - 4 agents débudent par le plus sale (WC, siphon) - 1 agent ne traite pas le WC - 8 agents rincent le 3D avec une chiffonnette imprégnée de détergent désinfectant (2D) ⚠ Attention au mélange des produits
Balayage des sols	Seul 71 % des agents réalisent le balayage des sols à l'aide d'une gaze humide (pré-requis indispensable avant lavage des sols) Et 86% utilisent le collecteur et sa raclette pour évacuer les poussières et la gaze usagée	- 2 agents superposent les gazes humides sur leur balai; cette pratique est interdite - Certaines zones ne sont pas balayées (sous le lit, arrière de porte)
Lavage des sols	Réalisé à 100 % (changement du bandeau à chaque local) Seuls 24 % des agents déposent un chemin humide pour permettre le lavage de la chambre avec un seul bandeau Réalisation de la méthode de la « godille » à 90 %	

Conclusion :

Au regard de ces résultats, nécessité de resensibiliser l'ensemble des professionnels en charge de l'entretien des locaux :

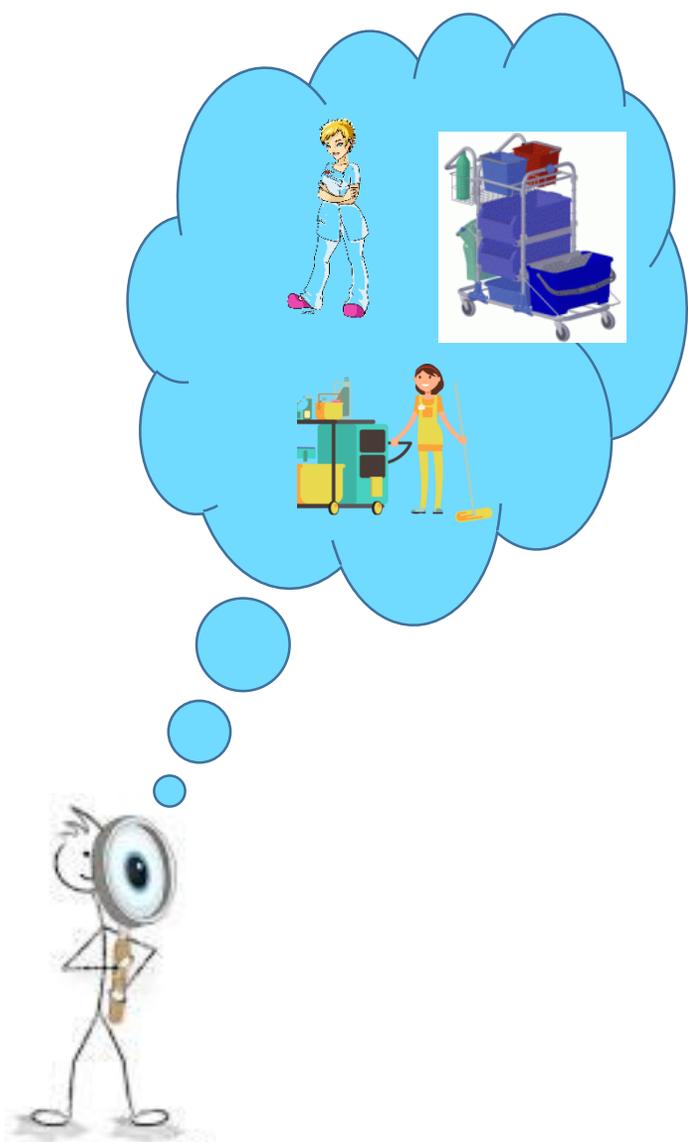
- Aux indications d'hygiène des mains,
- Au bon port des EPI
- Aux bonnes pratiques de bionettoyage,

La formation / habilitation au bionettoyage des locaux, dont la mise en place sera effective à partir d'octobre 2023, permettra de répondre à cet objectif,

Un programme pluriannuel de remplacement des chariots semble indispensable ainsi qu'un déploiement de système « SABRE FLEX » qui permettrait l'entretien aisé des téléviseurs et radiateurs;

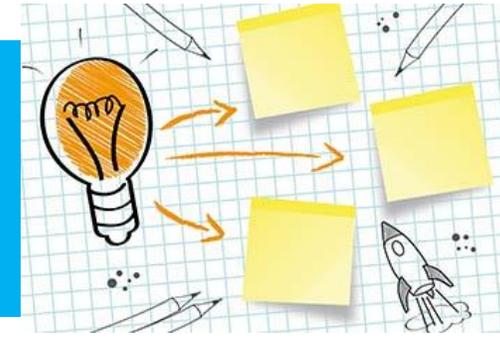
En terme d'équipement, l'EOH fera part des besoins en remplacement de chariots, déploiement de « sabres flex » et accompagnera leur mise en place.

Enfin la mise en place de parois / revêtements plastifiés au niveau des sanitaires les plus altérés permettrait une remise en conformité de ces zones et faciliterait ainsi le bionettoyage, en assurant son efficacité.



CH Saumur

Construction du projet



CH Saumur

- Réunions de l'E0H:
 - ✓ Formalisation de l'organisation
 - ✓ Création des documents (fiche et déroulé pédagogique, grille d'accompagnement, grille d'audit...)
- Validation du projet par:
 - ✓ La direction des soins infirmiers (avec présentation par la DSI en réunion de cadres de santé)
 - ✓ Le service formation
 - ✓ Le CLIN

VALIDÉ

Organisation



- Public:
 - Agents en charge du Bionettoyage des locaux au sein des services de soins, (priorité aux nouveaux agents, puis à terme tous les agents)
 - Au maximum 8 agents par session
- Fréquence des sessions d'habilitation:
 - Tous les mois (de Septembre à Decembre 2023)
 - Tous les deux mois (2024)
- Durée: 3 phases d'accompagnement sur 3 jours
 - 1^{ère} phase : J-0
 - 2nd phase : à 7 jours
 - 3^{ème} phase: à 1 mois

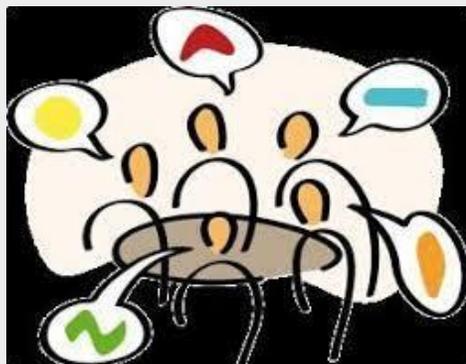
PHASE 1

Accompagnement collectif



CH Saumur

- **Durée:** 7 heures
- **Lieu:**
 - Salle de réunion
 - Service dédié à la tension hospitalière (secteur inoccupé)



- 1ère partie de 4h
 - **Apports théoriques** en lien avec le bio nettoyage quotidien et approfondi des locaux communs et des chambres,
 - Présentation de la **base documentaire** et de ses modalités d'accès
 - **1^{er} Atelier pédagogique:**
Mise en pratique des actions de traçabilité de l'entretien des locaux à l'aide de 4 situations pédagogiques



Alternance de supports pédagogiques:

- Caisson SHA
- Quizz (Qualiopi)
- Vidéo
- ...



PHASE 1

Accompagnement collectif

- **Durée:** 7 heures
- **Lieu:**
 - Salle de réunion
 - Service dédié à la tension hospitalière (secteur inoccupé)



- 2nde partie de 3h

2nd Atelier pédagogique :

- Démonstration pratico-pratique réalisée par l'EOH avec participation active des agents lors du « Bionettoyage quotidien d'une chambre »
- Présentation des points supplémentaires dans le cadre d'un entretien approfondi
- Démonstration entretien mécanisé: Mini-laveuse (et son entretien)

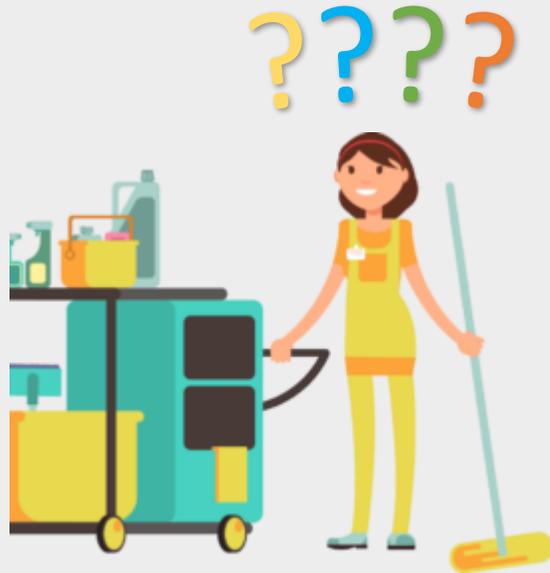


Phase 2: Accompagnement individuel



CH Saumur

- Durée : 1 heure
- Lieu: Intra service de l'agent



- **Accompagnement personnalisé de l'agent :**
 - Préparation du chariot de bionettoyage
 - Lors de l'entretien de chambre:
 - Hygiène des mains
 - Tenue professionnelle et port des EPI
 - Chronologie des actions
 - Traçabilité des actions menées
- **Adaptation aux spécificités du service**
- **Réponse aux questionnements**
- **Réajustement si besoin**

Phase 3 Habilitation



- **Durée:** 1 heure 30
- **Lieu:** Intra service de l'agent

Temps d'accompagnement	Thèmes	Date de réalisation
NOYAU	Supervision par l'EOH de l'apprenant lors de la réalisation d'actions d'entretien des locaux en service de soins	Date : Niveau attendu après 0200 : 02/01/20
A DISTANCE	Audit de connaissances et de pratiques déclarées	Date : Niveau attendu après 0200 : 02/01/20
	Audit d'observation des pratiques de bio-nettoyage	Date : Niveau attendu après 0200 : 02/01/20

Habilitation : OUI NON (si évaluations à distance atteint au moins 75% de satisfaction)

Signatures : De l'agent De l'EOH :

Adressée au service formation pour intégration au dossier de l'agent (+ envoi d'une attestation d'habilitation)

- **Audit de pratiques déclarées et de connaissances**
 - La grille d'audit est proposée et analysée par l'EOH
 - Les questions sont posées par l'EOH
 - Un réajustement des connaissances est effectué en direct par l'EOH si besoin
 - Un % de conformité d'au moins 75% est attendu
- **Observation des pratiques de bionettoyage**
 - Observation par l'EOH d'au moins 1 entretien de chambre(en situation réelle)
 - Un réajustement des pratiques est effectué en direct par l'EOH si nécessaire
 - L'audit intègrera aussi le contrôle des documents de traçabilité
 - Un réajustement des pratiques sera effectué en direct par l'EOH si besoin.
 - Un % de conformité d'au moins 75% est attendu
- **Délivrance de l'habilitation au bio nettoyage des locaux en service de soins**
 - si obtention d'un score de conformité d'au moins 75% à chacune des 2 évaluations.



Bilan



- Sessions 2023:
 - 3 Sessions menées sur 2023
 - 11 Participants
 - 7 habilitations délivrées, 4 en cours

Points		Points	
<ul style="list-style-type: none">• Apprécie des professionnels• Bonne évolution des professionnels• Echanges constructifs lors de la formation et après (relation de confiance)		<ul style="list-style-type: none">• Chronophage ++ (durée de l'habilitation, prise en compte des plannings des agents pour le suivi...)• Difficulté à tenir les échéances (J7 et J 1 mois)	



Merci de votre attention



CH Saumur



Centre Hospitalier Le Mans